

Créateur de matériaux composites souples innovants

SERGE FERRARI INCITE SES COLLABORATEURS À ÉPARGNER POUR LEUR RETRAITE, EN RENFORÇANT SES ACCORDS DE PARTICIPATION ET DE PLAN D'ÉPARGNE POUR LA RETRAITE COLLECTIF (PERCO)

Saint Jean de Soudain, le 4 avril 2016

SergeFerrari Group (FR0011950682), créateur, fabricant et distributeur de matériaux composites souples innovants, est coté sur Euronext Paris – compartiment C.

Serge Ferrari, groupe industriel rhônalpin, créateur, fabricant et distributeur de matériaux composites souples éco-responsable de haute technicité, vient de signer avec ses partenaires sociaux, deux avenants à ses accords de participation et de Perco, profitant ainsi des nouveaux dispositifs de la loi Macron.

« Le capital humain est très important pour notre entreprise, qui vise l'excellence dans la qualité de ses produits et investit énormément en Recherche et Développement. Depuis de nombreuses années, Serge Ferrari mène une politique sociale qui vise à préserver et à développer ce capital humain. Convaincus de l'utilité de l'épargne salariale, nous encourageons depuis plusieurs années nos collaborateurs à épargner pour leur retraite et favorisons cette démarche volontaire, par un système d'abondement avantageux » déclare Sébastien Ferrari, PDG de l'entreprise.

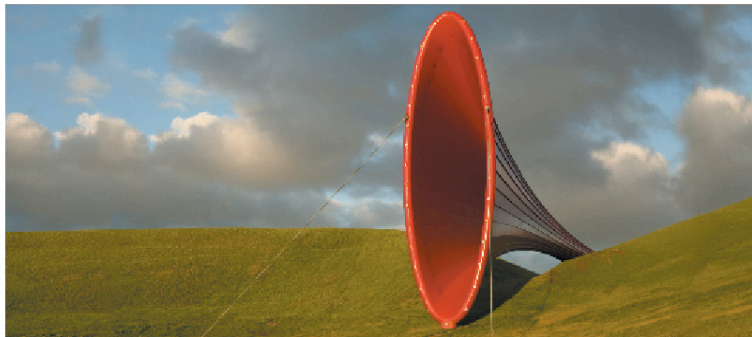
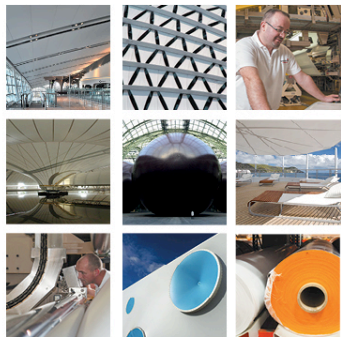
Ces dernières années, l'entreprise a mis en place :

- un accord de participation depuis 2004,
- un Plan d'épargne retraite collectif (Perco) depuis décembre 2011
- et un Plan Epargne Entreprise depuis 2014.

Deux avenants votés et signés à l'unanimité en avril 2016

Dans le cadre des nouveaux dispositifs de la loi Macron, deux avenants ont été votés et signés à l'unanimité des représentants du personnel.

L'avenant à l'accord de participation, signé le 1^{er} avril a été suivi par la signature, ce jour, en présence d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie de l'Industrie et du Numérique, de l'avenant au Perco.



Créateur de matériaux composites souples innovants



Crédit photo : Philippe Théry

De gauche à droite : Romain Ferrari, Directeur Général Serge Ferrari, Sébastien Ferrari, PDG Serge Ferrari, Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, Marcel Priolo, Secrétaire du CE Serge Ferrari, Hervé Garcia, DRH Serge Ferrari, Tony Albert, délégué syndical, Serge Ferrari.

Ce nouveau dispositif prévu par la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, va permettre :

- aux salariés d'affecter certains jours de congés, exonérés des charges sociales, pour alimenter leur versement volontaire sur le Perco.
- l'entreprise, de bénéficier d'une réduction de charges sociales.

Plus d'informations sur la politique sociale et salariale dans le rapport RSE de l'entreprise, téléchargeable sur le site internet : <http://www.sergeferrari.com/nos-engagements/>

Retrouvez toutes les informations sur www.sergeferrari.com

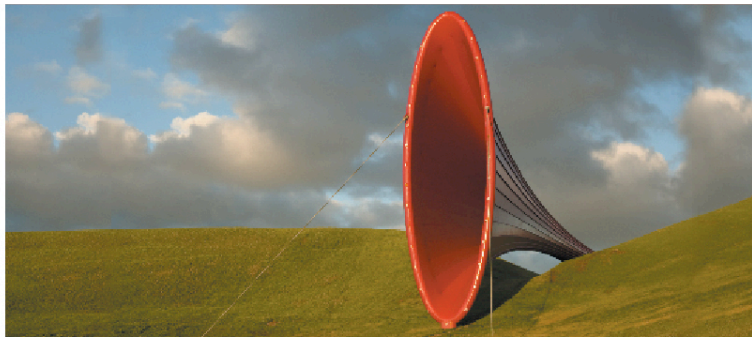
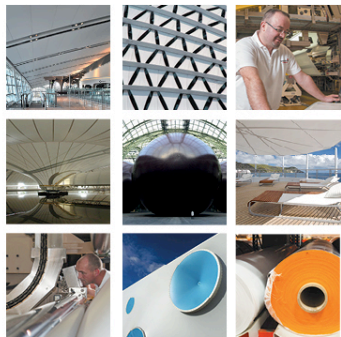
CONTACT SERGE FERRARI

Philippe Brun
Directeur Général Délégué
investor@sergeferrari.com

CONTACT INVESTISSEURS/PRESSE

Amalia Naveira/Marie-Claude Triquet
Actus Lyon
Tél. : 00 33 4 72 18 04 93
anaveira@actus.fr/mctriquet@actus.fr





Créateur de matériaux composites souples innovants

A propos de Serge Ferrari

Le Groupe Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites souples éco-responsables de haute technicité sur un marché mondial estimé par la société à environ 3,1 Md€. Les caractéristiques uniques de ses produits permettent de mettre en œuvre des applications répondant aux enjeux techniques de trois domaines : l'architecture, les spécialités pour les professionnels et les toiles composites consumers. Son principal avantage concurrentiel repose sur une technologie différenciante, le Précontraint® et les savoir-faire industriels associés propriétaires. Le Groupe dispose de trois sites de production : un en France et deux en Suisse. Serge Ferrari est présent dans 80 pays avec quatre filiales (USA, Japon, Hong Kong, Brésil), 5 bureaux de représentation (Espagne, Turquie, Chine, Singapour, Dubaï) et un réseau de plus de 100 distributeurs. A fin 2015, Serge Ferrari affiche un chiffre d'affaires consolidé de 148,4 M€, dont plus de 75% est réalisé hors France. La société SergeFerrari Group est cotée sur Euronext Paris – Compartiment C (code ISIN : FR0011950682). Le titre SergeFerrari Group est éligible au PEA-PME et à l'investissement FCPI.